Olivier ARIFON, Laboratoire ReSIC, Université Libre de Bruxelles
Professeur en sciences de l'information et la communication,

Normes techniques, normes sociales, l'Internet sous contrôle chinois

Avec Internet, le régime chinois est conforme à son projet global, ayant préconisé à partir de 1995 un usage clairement défini pour la société et développé plusieurs formes de contrôle. Sur ce point, quatre registres existent, dans l'ordre chronologique suivant : un contrôle technique, une régulation juridique, une pression sociale et, plus complexe, la mise en place d'une solution entrepreneuriale sinisée au maximum. Dans ce cas, les entreprises occidentales doivent partager le marché chinois avec des entreprises nationales soutenues par l'Etat selon un dispositif d'intelligence économique. Cette communication propose de détailler ces différentes facettes.

Tout d'abord, il est intéressant de mettre en regard les conceptions de l'internet selon la Chine ou selon l'Occident. Dans ce dernier espace, il est assez largement admis que l'Internet, de ses origines à aujourd'hui, repose sur la liberté de dialogue et d'échanges, permet le développement de compétences et l'accès à la connaissance, le tout dans un contexte socio technique, libéral au sens politique du terme. Ou en d'autres termes, un internet souverain sur ses propres bases (cf. les travaux de l'Internet governance Forum). Cependant, la réalité montre le contraire et la gouvernance reste, en l'état actuel, encore du ressort des Etats.

Il est aujourd'hui admis par les chercheurs travaillant sur le thème de l'internet en Chine que 2008 est l'année de bascule du dispositif et plus encore des Chinois eux-mêmes dont certains ont développé des discours nationalistes et sont montrent irrités. Ce thème, très documenté par de nombreux chercheurs en sciences sociales, par des journalistes et par des bloggeurs, constitue le cœur des travaux sur l'Internet et la société civile chinoise. Nous le traitons de manière détaillée et proposons l'extension de l'étude à d'autres thèmes qui permettent de construire une vision systémique de la politique chinoise de gestion tant interne qu'externe de l'Internet.

Le deuxième constat porte sur la nature et les projets du régime. Le pouvoir en Chine est autoritaire, doté d'une capacité d'anticipation, le tout assorti d'un projet qu'il est bon de résumer. La stratégie vis à vis de l'Occident est d'abord d'accumuler des ressources et des compétences (phase en cours d'achèvement), ensuite de se hausser à égalité avec un nombre limité d'entreprises et des secteurs choisis (les champions nationaux), pour enfin faire de la Chine l'une des nations dominantes et à l'égale des grands pays. A ce propos, le G2 ou Etats-Unis et Chine sont face à face, se retrouve dans les discours académiques et politique (en partie puisque la majorité des sources et des références restent issues des Etats-Unis). Des explications historiques et culturelles existent mais les développer sort du cadre de ce travail. En outre, lorsqu'elle doit aborder ses défis et la complexité, la Chine tend vers l'action en y subordonnant les moyens, ce qui la fait percevoir comme brutale et cynique.

La troisième dimension de ce travail est une analyse multidimensionnelle regroupée en cinq axes. Quelques siècles après la grande muraille, le régime chinois reste lui-même en ayant mis dès l'origine du réseau une autre muraille en place, constituée de multiples dispositifs de contrôle. Ils sont au nombre de cinq : contrôle technique, régulation juridique, pressions sociales, entreprises nationales et enfin politique d'influence à l'international.

1 - Adaptation : un dispositif technique

Un bref historique indique que l'introduction d'Internet en Chine a lieu dans les années 1994-1995 avec les premières lois de régulation promulguées en 1997. Le principal dispositif de contrôle technique s'est déployé entre 1998 et 2008. Nommé Golden shield par les autorités, il reçoit comme surnom Great Firewall of China, en référence directe à son homologue de pierre[1]. En effet, quatre opérateurs (CSTNET, ChinaNet, CERNET, ChinaGBN) exploitent les réseaux qui forment les seuls points d'accès au pays et assurent l'ensemble du trafic. Cette situation rend aisée l'installation de filtres et de logiciels spécialisés surveillant le trafic en interne et vers l'extérieur. A chacune de ces portes d'entrée - les routeurs des opérateurs chargés de répartir les données entre les destinataires-, les officiels Chinois ont demandé d'installer des logiciels et procédures de surveillance (access control list, ACL). Les ACL peuvent être configurées pour contrôler le trafic entrant et sortant et peuvent être comparées à des firewalls. Le routeur peut ainsi perdre une information depuis ou vers certaines adresses. Les méthodes complémentaires utilisées sont le blocage de l'adresse IP, le filtrage du DNS, ou de l'URL.

Ce contrôle repose sur l'instauration d'une liste de mots clés dont la mise à jour est très réactive (avec des constantes comme Tian an men), soit aux points d'accès, soit par les fournisseurs eux-mêmes. Ainsi pour Baidu les mots interdits le sont à la fois sur son forum et sur son moteur de recherche. Le contrôle se concrétise par le filtrage et 500 000 sites seraient jugés contraires aux lois chinoises ou attentatoires à la société[2]. En 2010, 1,3 million de sites ont été fermés selon une étude de la Chinese Academy of Social Sciences[3]. Ces solutions et techniques sont complétées par du personnel spécialisé du Bureau de la sécurité publique dont la fonction est de surveiller les sites. Le chiffre de 30 000 à 40 000 cyberpoliciers est souvent avancé[4].
Concernant les blogs et les sites, plusieurs méthodes coexistent[5] :
. le blocage d'office du message selon une liste de mots clés en vigueur sur le site,
. l'annonce « en attente de modération », avec parfois publication,
. un message visible sur l'ordinateur et non pour le public,
. un message supprimé ou non publié après un certain temps,

[1] Voir à ce propos le site http://www.greatfirewallofchina.org qui permet de tester si un site est accessible en Chine continentale ou non. Le projet est dirigé par une association installée aux Pays Bas.
[2] Le panopticon chinois, La liberté de l'Internet en question, Arnaud Jacob, www.fluctuat.net/tourdumonde.
[3] http://www.bbc.co.uk/news/world-asia-pacific-14138267, (consulté le 21 octobre 2011).
[4] Guolin Shen, China Internet Policy Conférence à l'EIAS, Bruxelles, 22 octobre 2011.
[5] Mac Kinnon, R, China's censoship 2.0 : how compagnies censor bloggers, First Monday, Volume 14, Number 2 - 2 February 2009

. des mots « sensibles » remplacés par des étoiles,
. un contenu visible seulement pour les lecteurs hors de Chine continentale.

Dernier registre technique, il semble que d'habiles jeunes Chinois en informatique soient, au sortir de certaines universités (des sources citent Jiatong à Shanghai), devenus des Hackers regroupés en des task forces. Le travail est simple : piratage et virus informatiques. Un activiste opposé à une certaine dimension de la politique chinoise à Bruxelles nous a confié savoir sa messagerie régulièrement piratée[6]. Du registre de la défense, de l'espionnage et du piratage, nous évoquons ce thème plus que nous le détaillons.

2 - Régulation : un dispositif légal

La recherche sur les lois chinoises ayant pour terme Internet dans leurs intitulés fait ressortir quarante-trois lois entre 2000 et 2011[7]. Globalement, les interdits sont centrés sur des principes moraux et de sécurité. Il est ainsi interdit de diffuser des informations qui :
"violent les principes de base de la Constitution chinoise ; mettent en danger la sécurité nationale, révèlent des secrets d'Etat, incitent à la subversion de l'Etat où mettent en danger l'unité du pays" ;
portent atteinte à la réputation du pays ;
développent la haine, le racisme et mettent en danger l'harmonie ethnique du pays ;
violent les lois nationales sur la religion, ou promeuvent les sectes et les superstitions ;
propagent des rumeurs, mettent en danger l'ordre et créent une instabilité sociale ;
ont un caractère pornographique, violent, ou lié aux jeux de hasard ;
diffament ou portent atteinte à la réputation des personnes ;
incluent des informations illégales au regard de la loi ou des règlements administratifs.
Il est interdit d'encourager les rassemblements illégaux, les grèves, les troubles à l'ordre public ;
Il est interdit d'organiser des activités illégales ou de créer des associations illégales par le biais d'Internet[8]. »

Parmi les obligations légales, différents textes conduisent aux dispositions suivantes :
Nécessité d'une déclaration et d'une approbation des sites auprès du gouvernement, démarche identique à celle des journaux et autres médias avec interdiction de mise en ligne de toute information non validée par la SPPA (State Press and Publication Administration),
Pacte d'autodiscipline, instauré en mars 2002, c'est-à-dire adhésion volontaire des portails, moteurs et fournisseurs d'accès à une charte de conduite édictée par l'Association chinoise de l'Internet,
Adhésion obligatoire à la Beijing Association of Online Media (BAOM), association de type professionnelle créée en 2003 et regroupant les fournisseurs d'accès et les autres acteurs du Web national et international, détenteurs d'une licence ou non. Le rapprochement entre obtention d'une licence, auto régulation et contrôle par l'administration est aisé à faire.

Le lien entre la loi et le respect de l'ordre social se concrétise avec le site « China Internet Illegal Information Reporting Centre[9] » crée en 2004 et dont l'activité est d'encourager la lutte citoyenne et institutionnelle contre les mauvais usages d'Internet. Les citoyens sont ici invités à faire connaitre des contenus et propos non conformes aux principes ci-après. La mission du centre, au sens anglo-saxon du terme, porte sur les thèmes suivants : « (…) les contenus malfaisants pour la croissance en bonne santé des mineurs, comme l'obscénité et la pornographie, le jeu d'argent, la violence, la terreur, les provocations criminelles et les contenus qui diffusent la haine ethnique, en diffamant et en insultant, en violant les droits des autres et en violant des droits de propriété intellectuelle[10]. » Ce dispositif mène directement aux questions de régulation sociale.

3 – Des mesures sociales (human measures)

Dès la fin des années 1990, les dirigeants et officiels chinois revendiquent une approche particulière d'Internet, à savoir une approche sociale et culturelle, comme en témoignent les propos du ministre chinois des Postes et des Télécommunications : « (…) le gouvernement chinois est conscient tant des avantages que des inconvénients de ce réseau […]. Il s'agit d'adopter des mesures contre ce qui peut être préjudiciable à la sécurité du pays et ira à l'encontre des traditions chinoises[11]. »
Régulièrement, des messages identiques sont énoncés dans les déclarations des officiels. Pour exemple, voici des extraits d'un entretien donné sur Chine radio international le 18 janvier 2012 : « Le Bureau de l'information du réseau national de l'Internet chinois a été créé le 4 mai 2011. Le directeur du bureau Wang Chen a estimé que le service et la gestion de l'information sur Internet en Chine sont entrés dans une nouvelle phase et a donné une bonne note à l'Internet chinois. Wang Chen : "Depuis que la Chine a accédé à l'Internet international en 1994, le réseau Internet a connu un développement rapide. Son utilisation est toujours plus étendue et il donne de riches informations. Le réseau Internet devient un média nouveau exerçant une influence toujours plus importante sur l'économie et la société. Et il joue un rôle important et positif pour le développement économique, l'accès

[6] Entretien avec l'auteur, janvier 2012. Un travail plus précis pourrait être fait sur Ghostnet. GhostNet (« Réseau fantôme » en anglais) est une opération de cyber espionnage dévoilée le 29 mars 2009 et basée en Chine, ayant servi à l'infiltration d'ordinateurs privés et de services gouvernementaux du monde entier, notamment ceux de partisans du Dalaï-lama. Bien qu'ils affirment que le système est contrôlé par des ordinateurs basés presque exclusivement en Chine, les chercheurs de l'Université de Toronto disent ne pas pouvoir conclure que le gouvernement chinois est impliqué. Les mêmes chercheurs ont découvert que GhostNet avait infiltré, en moins de deux ans, au moins 1 295 ordinateurs dans 103 pays, et semblait se concentrer sur l'espionnage d'États d'Asie du Sud et du Sud-Est. » Source : Wikipédia, consulté le 8 février 2012. Plus de détail sur Wikipédia en langue anglaise.

[7] Voir www.lawinfochina.com, consulté le 25 octobre 2011

[8] Source : www.rsf.org.

[9] http://ciirc.china.cn

[10] Source : http://ciirc.china.cn, consulté le 4 novembre 2011, traduction par nos soins.

[11] Cité par Dominique Colomb, La relation équivoque de la Chine avec Internet, in La mondialisation des médias contre la censure, Tristan Mattelart, (dir.), Ina /de Boeck, 2002, p. 289.

équitable à la connaissance, et aussi la participation de la population au contrôle son droit d'expression et l'enrichissement de sa vie culturelle." (…)
Face aux doutes émis par les médias en ce qui concerne le micro blog nominatif, Wang Chen a répondu qu'il s'agissait d'un problème très sensible qui intéressait un grand nombre de personnes. Nous l'écoutons : "D'une part, il est vrai que le micro blog peut traduire la volonté populaire et les attentes sociales, faire entendre une voix positive, enrichir les informations et exercer un contrôle à travers l'opinion publique. En revanche, en tant que média personnel, le micro blog a modifié la structure de l'expression publique, et permis en même temps la diffusion rapide d'une voix irrationnelle, d'une opinion négative et de renseignements nocifs par exemple les propos pornographiques. D'autres informations sont mensongères. On connaît par exemple le cas des internautes se faisant passer pour quelqu'un d'autre ; mais il y a d'autres cas encore. Les moyens de gestion ne peuvent pas très bien s'adapter à cette situation. C'est un nouveau défi pour assurer la sécurité de l'information de l'Internet, l'harmonie et la stabilité sociale. »

La régulation se mesure également au travers des prescriptions à caractère social concernant les bons comportements demandés aux citoyens. A cet effet, le parti développe une politique et des arguments afin que chacun intériorise les limites et le langage correct à tenir. D'abord, avec la publication d'une liste de commandements, manière de suggérer le « bon » comportement aux internautes. Ensuite, les médias doivent garder à l'esprit que leur mission est de « guider l'opinion » en proposant des informations « correctes », c'est-à-dire conformes à la ligne du gouvernement. Des instructions en ce sens sont relayées par diverses structures en direction de la presse et des journalistes, notamment dès qu'il y a scandales ou protestations par des citoyens, sujets à éviter de traiter. Voici un exemple des consignes provenant du « ministère de la Vérité », désignation ironique du ministère de l'Information par les internautes : « Du département central de la propagande : à propos de l'accident du métro de Shanghai, tous les médias sont obligés d'utiliser seulement les informations fournies par les autorités. N'envoyez pas de journalistes pour des interviews, ne publiez pas des commentaires, ne relayez pas des informations en provenance du cyberespace. Aucun bandeau (le scroll des chaines d'infos en continu) ou reportage en public n'est autorisé. Renforcez le contrôle sur le micoblogging. Ne diffusez pas de façon irresponsable des déclarations douteuses[12]. »
La pression sur les internautes et l'occupation du cyberespace s'est aussi développée avec la présence d'agents mandatés et de commentateurs chargés de prendre la parole dans un sens favorable au pouvoir. Ces internautes sont appelés hackers rouges ou wu mao dang, car pour chaque message, ils touchent 5 mao, soit 5 centimes de yuan (10 yuans = environ 1 euro).
Le gouvernement articule ainsi le droit avec la répression et l'intégration de limites par les internautes. Cependant, de nombreux exemples montrent la créativité et le détournement des messages par les utilisateurs d'autant que, si les forums et autres espaces d'expression du réseau sont visibles et donc contrôlés, une autre technique a pris de l'importance. Le microblogging (Weibo) pose de plus en plus de problèmes aux autorités. En juillet 2011, la collision entre deux trains rapides et ses quarante morts a fait l'objet de millions de messages critiquant les autorités. Dans le même temps, environ 1300 comptes seraient reliés aux autorités chinoises avec toujours le même esprit, surveiller et occuper l'espace[13]. En aout 2011, des avertissements par des officiels du Parti aux utilisateurs de la plateforme de microblogging (Sina Weibo) relatifs aux thèmes et contenus abordés par ces derniers ont été diffusés[14].

4 - Des entreprises nationales et une approche internationale

De la muraille à la protection du réseau, l'histoire montre que la logique chinoise reste la même, empêcher les « barbares » d'entrer sur le territoire. Aujourd'hui s'ajoute à cela la volonté de la part des entreprises chinoises de l'Internet de prendre des parts de marché sur leur territoire puis, dans un second temps, dans le reste du monde ; ainsi Baidu s'oppose à Google ; Youku à You Tube, Renren à Facebook et QQ à Twitter (interdit à ce jour). Ces entreprises nationales sont bien entendu mieux adaptées à leurs marchés et aux règlements administratifs édictés par le gouvernement.
La politique concernant les champions nationaux, c'est à dire des entreprises choisies et spécialisées, capables d'être compétitives à l'échelle internationale, est double. Instaurer des barrières à l'entrée du marché chinois et permettre à quelques groupes de construire des positions économiques solides.
Sur le premier point, la chambre de commerce européenne en Chine et les services de la Commission européenne à Bruxelles font le même constat. Les entorses au commerce sont nombreuses : obligation de créer des joint-ventures, marchés publics inaccessibles, lourdeur de la réglementation environnementale, directive obligeant les collectivités territoriales à privilégier les entreprises chinoises, décision d'un tribunal s'opposant à des rachats (cf. le cas Huiyan Juice vis-à-vis de Coca Cola en 2010[15]). Ce cas et d'autres révèlent les règles et procédures qui freinent les échanges, au nom le plus souvent d'une dimension lié à la certification ou aux modes opératoires des administrations chinoises. Les conséquences sont visibles : l'International Finance Corporation (IFC), organisme qui classe les pays selon les facilités d'y faire des affaires (« Doing business »), évalue la Chine à la 89e place en 2010, en recul de trois places par rapport à 2009[16].

Cette combinaison de facteurs technique, juridiques et économiques est de moins en moins isolée. La Russie a une approche

[12] Source http://chinadigitaltimes.net, directive du 27 septembre 2011, consulté le 22 octobre 2011. *« From the Central Propaganda Department: Regarding Shanghai Metro crash, all media outlets are to only release news from authorities. Do not send reporters to conduct interviews, release comments, or re-post news gathered from cyberspace. No scrolling news or live broadcasting Is alloue. Strengthen control over microblogs. Do not irresponsibly release unreliable statements. »* Traduction par nos soins.

[13] www.chinainternetwatch.com, consulté le 22 octobre 2011.

[14] http://blogs.wsj.com/chinarealtime/2011/10/15/sina-weibo-top-chinese-propaganda-official-puts-pressure-on-microblogs, consulté le 21 octobre 2011.

[15] Voir www.europeanchamber.com.cn, position paper, par exemple l'executive summary: « Improved market access and a more level playing field are necessary to achieve China's transition to a more balanced growth model ».

[16] www.doingbusiness.org

identique, renforcée à la suite des tensions liées aux élections législatives de décembre 2011[17]. Lors de la 66e session de l'assemblée générale des Nations unies de septembre 2011, Chine, Russie, Tadjikistan et Ouzbékistan ont défendu le principe d'un code de bonne conduite sur Internet[18]. Une phrase de la page quatre du document diffusé à l'ONU soit clôture, soit ouvre le débat sur la régulation de l'Internet : « le but de ce présent code est d'identifier les droits et responsabilités des Etats dans l'espace de l'information, de promouvoir leurs comportements constructifs et responsables, d'améliorer leurs coopérations en répondant aux menaces et défis communs dans l'espace de l'information, et de s'assurer que les technologies de l'information et de la communication, incluant les réseaux, doivent être utilisés uniquement au profit du développement économique et social et du bien-être du peuple, avec l'objectif de maintenir la stabilité internationale et la sécurité[19]. » Ce texte est en parfait écho avec les instructions individuelles et collectives mise en avant par le gouvernement chinois. Ce panorama présente le projet chinois d'un Internet souverain et illustre les évolutions des frontières dans tous les secteurs. Objet juridique appliqué à un territoire physique, les limites deviennent des réseaux à la fois connectés et à surveiller.
Il y a là une volonté d'influencer les débats autour de la réglementation d'Internet hors des cadres existants à l'international, à savoir les processus de l'IETF (Internet Engineering Task Force) et de l'Icann. C'est aussi une manière de dire qu'Internet est sous domination de l'occident. Cela rejoint les autres tentatives chinoises pour imposer des normes, comme l'agence de notation Dadong Global Credit Rating ou, dans un autre registre, les classements consacrés aux villes mondiales[20].

A l'international, un travail d'influence sur les normes est en cours. Citons la volonté de développer un système Internet basé sur la norme IPv6 qui autorise un plus grand nombre d'adresses IP, solutions nécessaires pour tous les appareils et solutions mobiles en développement. Comme souvent en Chine, un communiqué officiel en fait état, indiquant qu'un groupe d'institutions et d'entreprises sera crée. Ce qui signifie que quelques entreprises et universités seront pilotées autour d'un programme général, reflet d'une volonté politique[21].

Eléments de conclusion

La conception d'un Internet libre et ouvert est le reflet d'une conception occidentale, d'un Internet né aux Etats-Unis, même si des évolutions sont en cours (cf. la loi Hadopi et les actions contre Megaupload). La démarche de la République populaire montre en creux l'identité d'origine d'Internet. Et ici, la force de la Chine est de tenter simplement de changer ces fondamentaux. En cela, le pays montre le retour de la géographie et des frontières ; il montre aussi que les choix sur le contrôle ou non de dispositif sont autre chose que des lois naturelles.
Sur le plan économique, les choses sont plus complexes. La stratégie des entreprises chinoises vers l'innovation et l'excellence et les tentatives d'imposer des normes techniques et sociales peut se heurter aux résistances et aux dynamiques retrouvées des pays occidentaux (cf. le discours sur la réindustrialisation).

Nous proposons d'avancer deux points :

1 - le contrôle de l'Internet chinois est et restera efficient et rien à court et moyen terme laisse présager une inflexion de la répression et de la surveillance. L'Etat chinois se sent suffisamment fort pour laisser parler les Occidentaux sur des questions considérées comme uniquement intérieures.
2 - La montée en puissance des acteurs technologiques chinois dans les technologies de l'information et de la communication et dans l'électronique constitue une dimension importante, à travers l'exportation et la diffusion de normes et de technologique contrôlées et conçues pour être contrôlables. En d'autres termes, les technologies chinoises peuvent être en mesure de modifier profondément l'Internet. Nous reportant aux principes de l'intelligence économique et à la stratégie chinoise en ce domaine[22], une des solutions serait une veille sur les sociétés chinoises du secteur.

[17] Nocetti, Julien, *« Digital Kremlin: power and the Internet in Russia »*, Russie.nei ,Visions n° 59, Ifri.

[18] Voir http://arstechnica.com/tech-policy/news/2011/09/russia-china-tajikistan-propose-un-code-of-conduct-for-the-net.ars (consulté le 17 octobre 2011).

[19] Source : United Nations General Assembly, 66th session, Ref A/66/359. *« The purpose of the present code is to identify the rights and responsibilities of States in information space, promote their constructive and responsible behaviours and enhance their cooperation in addressing the common threats and challenges in information space, as to ensure that information and communications technologies, including networks, are to be solely used to benefit social and economic development and people's well-being, with the objective of maintaining international stability and security. »* Traduction par nos soins.

[20] Arifon, Olivier, *Pékin, ville internationale, images et perceptions,* article traduit en chinois paru dans « Beijing Social Science », n° 195, octobre 2010, pp. 43-47.

[21] Quotidien du peuple en ligne, 26 décembre 2011.

[22] Olivier ARIFON, *La culture stratégique de la Chine, un contexte favorable pour une intelligence économique*, Monde Chinois n°8, été automne 2006, pp. 61-72.

Ressources

Ams, B. (2008), Les nouvelles pratiques du business en Chine, Anthemis, Paris
Arifon, O, Ricaud, Ph. (2007), « La liberté d'expression, une spécificité occidentale ? Regards sur la Chine ». Évolution de l'économie libérale et liberté d'expression, M. Mathien, A. Kiyindou, (dir.), Bruxelles, Bruylant, pp. 347-362.
Arifon, O., LIU, C. Sautedé, E. (2009), Société civile et Internet en Chine et Asie orientale, Hermès n° 55, 450 pages.
Arsène, Séverine, (2011), Internet et politique en Chine, Karthala, 420 pages.
Bandurski, D. (2007), "Pulling the Strings of China's Internet", Far East Economic review, decembre 2007
Calingaert, D. (2010), « Authoritarism vs the Internet: the race between freedom and oppression », Policy review 160, April May
Esarey, A. & Xiao Q. « Below the radar: political expression in the Chinese blogosphere », Asian Survey, 48, n°5, pp. 752-772.
Faligot, R. (2008), Les services secrets chinois, de Mao aux JO, Editions Nouveau monde
Fondation prospective et innovation, (2011), Grands angles sur la Chine : la Chine vue d'Amérique, d'Europe, d'Inde, d'Afrique, Ginko, Paris
Goldsmith, G. Wu, Tim, (2008), Who controls the Internet? Oxford university press
Mongin P., Tognini F. (2006), Petit manuel d'intelligence économique au quotidien : comment collecter, analyser, diffuser et protéger son information, Paris, Dunod
Reporters sans Frontières, (2004), Chine, le livre noir, RSF, Paris
Reporters sans Frontières, (2010), Rapport annuel sur la Chine, RSF, Paris
www.openentinitiative.net « Internet filtering in China in 2004-2005 ».